

Communiqué de presse

Le SNPL France ALPA appelle au boycott des vols vers la République dominicaine

Le SNPL France ALPA appelle à compter de ce jour tous les pilotes sous contrat français à refuser d'assurer les vols à destination de la République dominicaine.

Le SNPL France ALPA a appris avec stupeur l'annulation de l'audience du 25 février 2014 qui devait statuer sur le renvoi éventuel des pilotes de ligne Pascal FAURET et Bruno ODOS devant les juridictions dominicaines au prétexte d'un transfert de l'affaire du tribunal d'Higüey vers les juridictions de Saint-Domingue.

Pascal FAURET et Bruno ODOS sont en détention préventive depuis maintenant plus de 11 mois sans avoir eu la possibilité de voir un Juge pour s'expliquer sur les faits.

Cet énième revirement de la justice dominicaine démontre la faillite de son système judiciaire, incapable de statuer sur le sort de nos collègues dans des délais raisonnables.

La République dominicaine étant également incapable d'assurer un niveau de sûreté conforme aux standards internationaux, comme le prouve la découverte fin janvier 2014 de 97kg de cocaïne dans les soutes d'un avion de la compagnie Corsair ou celle début février 2014 de 6kg de cocaïne placés à son insu dans les bagages d'un passager français, **nous considérons que les conditions nécessaires à l'exercice du métier de pilote de ligne n'y sont plus remplies.**

De plus, le SNPL France ALPA informe les passagers désirant se rendre en République dominicaine de l'existence de recommandations du Ministère des Affaires Étrangères, disponibles en suivant le lien :

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/republique-dominicaine-12238/>

"Au départ de la République dominicaine, il est vivement recommandé aux voyageurs de vérifier le contenu de leurs bagages avant l'enregistrement à l'aéroport, des substances prohibées pouvant y être placées à leur insu, en particulier si ces bagages ont été laissés sans surveillance."

Le Bureau exécutif du SNPL France ALPA